



+33 1 45 61 81 46
mlegourd@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE COUNSEL

Maxime Legourd a rejoint le cabinet August Debouzy en septembre 2016 en qualité d'avocat au sein du département Corporate. Il intervient principalement sur des opérations de cession, d'acquisition et de restructuration du capital, pour des clients institutionnels, industriels ou des fonds d'investissement, dans l'ensemble des domaines d'activités et en particulier dans le domaine des infrastructures, de l'énergie et des nouvelles technologies. Maxime intervient également sur des opérations de private equity, que ce soit aux côtés de fonds d'investissement, de start-ups ou de managers, notamment dans le cadre de la mise en place de management packages.

EXPERTISES

Corporate - M&A
Private Equity

FOCUS

Energie
Banque - Finance

FORMATION

LLM Commercial and Corporate Law, Queen Mary University of London, 2015
Master II Fusions-Acquisitions-Financement, Université Paris-Saclay, 2013

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2016

LANGUES

Français | Anglais | Espagnol

PUBLICATIONS

- › « Fin de la période transitoire MiCAR : quels impacts pour les services sur jetons de monnaie électronique ? », Maxime Legourd, Candice Dupin, Pierre-Olivier Ally, Benjamin Fontani, Louis Degeorges □ 13/05/26
- › « August Debouzy conseille Aura Aero dans le cadre de sa levée de fonds », Valéry Denoix de Saint Marc, Maxime Legourd, Juliette Vachet, Jennifer Hinge, Antoine Ricol, Hortense Coulon □ 17/04/26
- › « August Debouzy structure une offre dédiée aux crypto-actifs et à la blockchain », Philippe Lorentz, Emmanuelle Mignon, Mahasti Razavi, Maxime Legourd, Candice Dupin, Pierre-Olivier Ally, Benjamin Fontani □ 03/04/26
- › « August Debouzy a conseillé TotalEnergies dans le cadre de la cession de sa filiale GreenFlex au groupe Oteis », Julien Wagmann, Maxime Legourd, Sophie Faulcon □ 23/12/25